

170

DB32

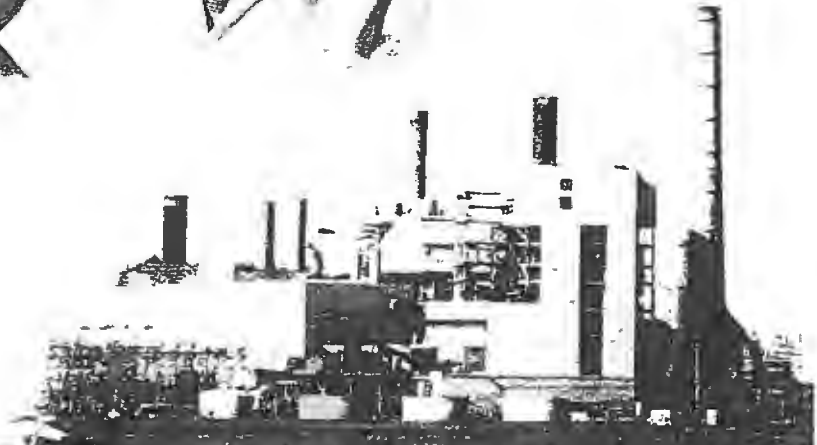

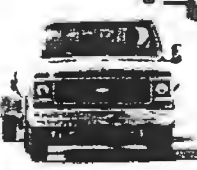
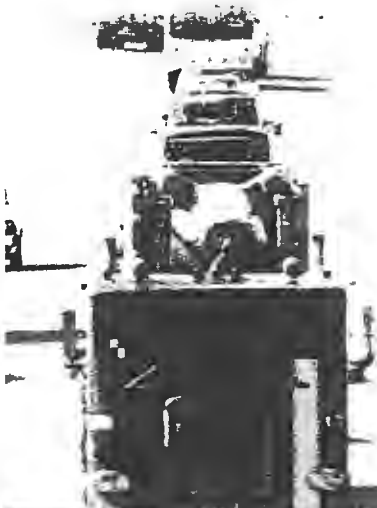
Centrale à cycle combiné du Suroît
par Hydro-Québec

Beauharnois

AUD 6211-03-064



PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2002-2003



Perspective 2002-2005

AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

Québec 

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2002-2003

Perspective 2002-2005

AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	Page 5
1. L'Agence de l'efficacité énergétique	Page 7
1.1 Historique de l'organisation.....	Page 7
1.2 Mission	Page 7
1.3 Offre de produits et de services	Page 7
1.4 Clientèle	Page 8
1.5 Déclaration de services à la clientèle	Page 8
1.6 Structure	Page 9
1.7 Plan de gestion de dépenses par programme	Page 9
2. Bilan de la situation au 1^{er} avril 2002	Page 11
2.1 Bilan corporatif et administratif	Page 11
2.2 Bilan des programmes	Page 11
2.3 Bilan des activités de promotion	Page 12
3. L'environnement d'affaires de l'Agence – Contexte et enjeux –	Page 13
4. Orientations et objectifs stratégiques	Page 17
5. Plan d'action	Page 24

Diffusion
Agence de l'efficacité énergétique
5700, 4e avenue Ouest, bureau B-405
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6379
1 877-727-6655 (sans frais)
Télécopieur : (418) 643-5828
Courriel : aee@aee.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec 2002
Dépôt légal - 2^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-39303-1
Publication n° 05-02-28

SOMMAIRE

ORGANISATION

En 1997, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité la *Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique*. En décembre de la même année, l'Agence commençait ses activités. Sa mission vise, dans une perspective de développement durable, à assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activités, au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

La clientèle de l'Agence est variée et regroupe tous les utilisateurs d'énergie. Il peut s'agir autant du citoyen, du gestionnaire d'entreprise commerciale ou industrielle que de l'administrateur public. L'Agence leur offre une gamme diversifiée de produits et de services en proposant, notamment, des outils sur mesure en vue d'une meilleure utilisation de l'énergie.

L'Agence met à leur disposition du matériel et des outils d'information, de formation et d'éducation. Elle peut également concevoir des programmes d'efficacité énergétique pour des clients spécifiques et soutenir la mise en œuvre de projets de démonstration et d'études de faisabilité. Le gouvernement a recours à l'expertise de l'Agence pour obtenir des avis sur les questions relatives à l'efficacité énergétique.

CONTEXTE ET ENJEUX

L'efficacité énergétique constitue un défi très important pour le Québec, et tous les utilisateurs d'énergie ont intérêt à réduire leur consommation dans une perspective économique et environnementale. À ce jour, l'analyse du potentiel d'économie d'énergie démontre que des mesures d'économie s'avèrent rentables dans quelques secteurs d'activités mais plusieurs de celles-ci ne sont pas appliquées.

L'efficacité énergétique a pourtant des impacts positifs et peut entraîner de très intéressantes retombées économiques. Les consommateurs y gagnent en réduisant leur facture d'énergie tout en accroissant leur confort. Aussi, en plus de requérir de la main-d'œuvre dans les différents secteurs d'activités répartis sur tout le territoire québécois, l'efficacité énergétique permet aux entreprises d'ici de se positionner avantageusement sur le marché international qui est en rapide expansion.

L'efficacité énergétique constitue un élément clé dans une stratégie de réduction des émissions des gaz à effet de serre, en favorisant, à titre d'exemple, une meilleure utilisation de l'énergie fossile.

ORIENTATIONS, OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION

Pour réaliser sa mission, l'Agence s'est dotée de grandes orientations et d'objectifs à atteindre au cours de l'année 2002-2003. Pour y parvenir, elle mise notamment sur l'effet multiplicateur d'un vaste réseau de partenaires qui contribuent à un grand nombre d'activités de promotion et à la mise sur pied de ses programmes à la grandeur du Québec.



Deux des orientations de l'Agence visent à contribuer au développement économique du Québec et, plus particulièrement, au développement de l'industrie de l'efficacité énergétique et à son rayonnement.

Dans cette optique, l'Agence continuera d'offrir à sa clientèle différents outils afin de lui permettre de réduire ou d'optimiser sa consommation d'énergie. Ces produits et services concernent autant l'habitation neuve ou existante (Novoclimat^{mc}, l'inspection énergétique) que le bâtiment institutionnel (études de faisabilité).

De plus, l'Agence privilégiera la poursuite des projets de démonstration en cours et la diffusion des résultats de ceux qui s'avèrent les plus concluants. En collaboration avec les *Forums efficacité énergétique*, l'Agence souhaite accroître le nombre d'entreprises investissant dans les mesures identifiées pour ces projets.

L'Agence maintiendra sa collaboration avec des organismes oeuvrant dans le milieu de la recherche, dont le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies. Elle appuiera également des activités visant à initier les jeunes des niveaux primaire, secondaire et post secondaire à l'efficacité énergétique. On pense notamment aux Expo-sciences et aux bourses remises à des étudiants lors du Gala Énergia.

De même, le partenariat avec les milieux régionaux et locaux oriente les façons de faire de l'organisation. Ainsi, l'Agence maintiendra sa collaboration avec la Chambre de commerce du Québec et les *Forums efficacité énergétique* pour le Gala des Mercuriades, la remise de prix régionaux en efficacité énergétique et la tenue de la Semaine de l'efficacité énergétique.

Son soutien à l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie dans le cadre de son congrès et de son Gala Énergia permettra d'accentuer la sensibilisation des différentes clientèles.

Par ailleurs, l'Agence interviendra en vue d'inciter les municipalités à entreprendre une démarche en efficacité énergétique. À cet effet, elle poursuivra, entre autres, son programme visant les arénas.

Afin d'assurer à sa clientèle un service à la hauteur de ses attentes, l'Agence, accréditée ISO 9001, et son personnel entendent respecter rigoureusement la déclaration de services à la clientèle qu'ils ont adoptée. Le personnel, les partenaires, les collaborateurs et les fournisseurs de l'Agence doivent faire équipe en vue d'offrir un service de qualité.

Au total, plus d'une cinquantaine d'interventions sont prévues au plan d'action de l'Agence afin d'améliorer la performance énergétique du Québec.



1

L'AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

1.1 HISTORIQUE DE L'ORGANISATION

En novembre 1996, en réponse au Débat public sur l'énergie, le ministre des Ressources naturelles rendait publique une nouvelle politique énergétique. Dans ses grandes orientations, cette politique proposait de mettre l'énergie au service des Québécois.

Cette priorité s'est traduite par l'adoption, en 1997, à l'Assemblée nationale, de la *Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique*. En décembre de la même année, l'Agence commençait ses activités.

1.2 MISSION

L'Agence de l'efficacité énergétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activités, au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

En vue de remplir adéquatement sa mission, elle utilise différents leviers d'intervention. L'appui financier et professionnel aux différents utilisateurs d'énergie en est un exemple. Ce soutien se concrétise par des projets de démonstration, par sa participation à des activités promotionnelles et par des programmes d'intervention. L'établissement de partenariats avec des organismes privés, institutionnels et communautaires permet également à l'Agence d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique.

1.3 OFFRE DE PRODUITS ET DE SERVICES

L'Agence offre à sa clientèle une gamme de produits et de services diversifiés. Cette offre, reflet de son expertise, assure à sa clientèle des outils sur mesure pour une meilleure utilisation de l'énergie. Au fil des années, les produits et services de l'Agence se sont précisés afin de bien refléter les mandats prévus à sa loi constitutive. Ses cinq produits et services se résument comme suit :

Projets de démonstration

- Projets originaux réalisés *in situ*, en collaboration avec des partenaires, dans le but de démontrer les avantages d'une technologie, d'une nouvelle approche ou d'une nouvelle application qui offrent un potentiel d'efficacité énergétique intéressant et qui sont reproductibles.

Programmes en efficacité énergétique

- Conception, gestion, suivi et évaluation de plans d'action et d'outils d'intervention correspondants, en collaboration avec divers partenaires, pour atteindre les objectifs définis.

Matériel et outils d'information, de formation et d'éducation

- Production de divers outils d'information, de formation et d'éducation concernant tous les aspects de l'efficacité énergétique, en fonction des clientèles et de leurs besoins : manuels de formation, publications, site Web, centre de documentation, expositions, stands, conférences, congrès, produits multimédias, trousse d'intervention, etc.
- Veille stratégique et activités prospectives.
- Diffusion de ces divers outils aux clients.



Appui à l'exportation

- Assistance technique et organisationnelle aux entreprises afin de les aider à accéder à des marchés prometteurs en efficacité énergétique en :
 - facilitant l'accès aux organismes internationaux de financement ;
 - offrant de l'information sur ces marchés ;
 - organisant et en accueillant des missions commerciales.

Avis gouvernementaux, encadrement législatif et soutien au cadre normatif

- Commentaires ou avis formulés au gouvernement ou à certains organismes sur toute question relative à l'efficacité énergétique, incluant les lois, les règlements et les normes dans ce domaine.
- Propositions de modifications aux lois, règlements ou normes sous la responsabilité de l'Agence, et mise en application.

1.4 CLIENTÈLE

Les interventions de l'Agence s'adressent à une clientèle variée. Les besoins et les attentes sont souvent différents selon que l'on s'adresse, à titre d'exemples, au citoyen, au gestionnaire d'entreprise ou à l'administrateur public. On peut répartir cette clientèle en cinq grandes catégories :

- Grand public : propriétaires et locataires, professeurs, jeunes du primaire et du secondaire, élèves du post secondaire, adultes en formation professionnelle et continue.
- Commerciale : petites et moyennes entreprises (vente au détail), entreprises de services, édifices à bureaux.
- Industrielle : industries grandes consommatrices d'énergie, industries manufacturières (transformation) et autres industries.
- Institutionnelle : réseau de la santé et des services sociaux, réseau de l'éducation, secteur public, secteur municipal.
- Transport : automobilistes, conducteurs de véhicules lourds, gestionnaires de flottes, usagers du transport en commun.

1.5 DÉCLARATION DE SERVICES À LA CLIENTÈLE

Dans le cadre de sa relation avec les différentes clientèles, l'Agence a établi ses priorités :

- Accueillir la clientèle avec courtoisie et professionnalisme ;
- Offrir des produits et services de qualité, adaptés aux besoins ;
- Garantir un traitement équitable et impartial, en toute confidentialité.

En tout temps, l'équipe de l'Agence propose une marche à suivre aussi simple que possible lors d'une demande de services. Elle accompagne la clientèle dans la formulation de cette demande, selon ses besoins et en accord avec les priorités du Plan de développement de l'Agence.



Pour offrir des produits et services de qualité, l'Agence et son équipe s'engagent à consacrer les efforts nécessaires :

- À appliquer les normes de qualité les plus rigoureuses en maintenant, notamment, sa certification ISO 9001 ;
- À la formation continue du personnel ;
- À l'établissement de partenariats avec des collaborateurs qui partagent les orientations et les objectifs de l'Agence ;
- Au choix de fournisseurs capables de livrer des produits et services de qualité ;
- Au suivi et à l'évaluation de sa déclaration de services à la clientèle.

1.6 STRUCTURE

L'Agence est un organisme qui relève directement de la ministre déléguée à l'Énergie. Un conseil d'administration, représentant les milieux intéressés par l'efficacité énergétique, établit les orientations de l'Agence. Il approuve son plan de développement, son rapport annuel, ses programmes et la plupart de ses projets.



1.7 PLAN DE GESTION DES DÉPENSES

	2002-2003	2001-2002
	BUDGET DE DÉPENSES \$	BUDGET DE DÉPENSES \$
Programmes financés en totalité par l'Agence		
1. Projets de démonstration	1 248 469	1 293 795
2. Activités en partenariat	1 928 984	1 999 018
3. Programme ménages à budget modeste	1 306 500	1 337 090
4. Programme institutionnel - municipal	1 236 696	0
Programmes financés en partenariat		
5. Programme institutionnel	1 344 178	615 911
6. Novoclimat	500 541	543 022
7. Service d'inspection énergétique	675 038	458 137
8. Appui à l'exportation	447 394	483 827
Total	8 687 800	6 730 800

2

BILAN DE LA SITUATION AU 1^{er} AVRIL 2002

2.1 BILAN CORPORATIF ET ADMINISTRATIF

À l'automne 2001, l'Agence était officiellement reconnue organisme ISO 9001. Cette accréditation fait suite à une démarche entreprise en 1999 par l'ensemble du personnel. Dans un souci d'amélioration continue, l'Agence s'est également dotée d'outils pour apprécier les efforts mis en place en vue d'une gestion axée sur les résultats.

À l'aide d'indicateurs de suivi, l'Agence peut s'assurer de la qualité des produits et services destinés à sa clientèle. Elle a également élaboré une déclaration de services à la clientèle.

2.2 BILAN DES PROGRAMMES

Au cours de l'année 2001-2002, l'Agence offrait un portefeuille de cinq programmes. Ceux-ci sont toujours en cours pour l'exercice 2002-2003. Seules certaines modalités d'application ont été revues.

Les programmes visant l'habitation et le secteur institutionnel sont opérationnels depuis 1999, alors que le programme de promotion est effectif depuis 1998. À l'exception du programme de promotion, le bilan ci-après fait état des résultats de l'année en cours ainsi que depuis la mise en vigueur des programmes.

2.2.1 L'habitation

Novoclimat

Cible fixée en 2001-2002 :	Mise en chantier de 200 maisons Novoclimat
Résultat atteint en 2001-2002 :	Mise en chantier de 114 maisons Novoclimat
Résultat global :	Mise en chantier de 167 maisons Novoclimat Économies de 0,9 GWh récurrentes ¹

Ménages à budget modeste

Cible fixée en 2001-2002 :	4 000 visites
Résultat atteint en 2001-2002 :	4 916 visites
Résultat global :	11 516 visites réalisées sur les 15 000 visites à effectuer Économie estimée à 5 % de la facture d'énergie

Inspection énergétique

Cible fixée en 2001-2002 :	660 inspections énergétiques
Résultat atteint en 2001-2002 :	880 inspections réalisées
Résultat global :	1 759 inspections réalisées Économie estimée à 13 % de la facture d'énergie

¹ 1 GWh correspond à 0,2778 joules

2.2.2 Les institutions des réseaux publics de la santé et de l'éducation

- Réalisation d'analyses et d'études visant 485 bâtiments, soit 85 de plus que la cible prévue, et dont près de 60 % proviennent du réseau de l'éducation.
- La dépense énergétique totale de ces bâtiments est de 84 M\$. On évalue à 10 % les économies potentielles annuelles, soit 8,4 M\$. Les investissements prévus pour ces travaux sont de l'ordre de 45 M\$.

2.2.3 Les projets de démonstration et les ententes de partenariat

- Dans le cadre de son programme de promotion de l'efficacité énergétique, l'Agence offre son appui financier et professionnel à des projets de démonstration et à des activités en partenariat. Ce programme permet d'améliorer les connaissances et le savoir-faire, de stimuler l'industrie de l'efficacité énergétique au Québec ou d'appuyer son rayonnement à l'étranger. L'Agence a initié 47 nouveaux projets et ententes de partenariat en 2001-2002, lesquels s'ajoutent aux 34 projets déjà en cours.

2.3 BILAN DES ACTIVITÉS DE PROMOTION

L'Agence s'est associée à divers organismes et associations afin de promouvoir l'efficacité énergétique. Elle a participé à différents colloques, congrès et foires commerciales. On retrouve ci-après un aperçu de certaines activités de promotion.

ACTIVITÉS DE PROMOTION	CLIENTÈLE REJOINTE
• Expo-science	→ Jeunes du primaire et du secondaire
• Défi de l'EURE (éducation à l'utilisation rationnelle de l'énergie)	→ Jeunes du primaire et du secondaire
• Salon le Monde des affaires	→ Commerciale et industrielle
• Gala Mercuriades	→ Commerciale et industrielle
• Campagne de sensibilisation à l'Assemblée nationale	→ Institutionnelle
• Congrès de la construction et de la rénovation	→ Industrie de la construction
• Expo-Contech	→ Industrie de la construction
• Salon des affaires municipales	→ Municipale
• AGPI Maintenance en crise - de l'investissement à la gestion de risque	→ Gestionnaires de parcs immobiliers en milieu institutionnel
• Gala Énergia	→ Institutionnelle, commerciale et industrielle
• Congrès de l'AQME	→ Institutionnelle, commerciale et industrielle
• Salon national de l'habitation	→ Grand public
• Semaine de l'efficacité énergétique	→ Ensemble de la clientèle
• Journée de l'air pur	→ Grand public

Afin d'accroître l'efficacité de ses communications et d'améliorer sa notoriété auprès d'un public plus vaste, l'Agence a effectué un diagnostic communicationnel. Elle travaille actuellement à revoir son positionnement ainsi que son approche promotionnelle auprès des clientèles.

3

L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES DE L'AGENCE – CONTEXTE ET ENJEUX –

Le contexte dans lequel évolue l'Agence a une incidence directe sur le choix de ses actions à court et à moyen terme. Il peut s'agir autant de facteurs externes qu'internes à l'organisation. Par ailleurs, une analyse de ce contexte permet de dégager les principaux enjeux liés à l'utilisation optimale de l'énergie. Ces mêmes enjeux pourront se traduire en opportunités pour l'Agence, mais également en contraintes. Ils permettront de donner un sens à ses actions et se refléteront dans le choix de ses orientations et de ses objectifs.

L'efficacité énergétique constitue un défi important pour le Québec. Les individus autant que les dirigeants d'entreprises et d'institutions québécoises ont intérêt à réduire leur consommation d'énergie dans une perspective économique ou environnementale.

Beaucoup de gens font des efforts à titre individuel car ils sont conscients que l'efficacité énergétique contribue à leur confort. Des normes récentes font en sorte que les nouvelles habitations et les nouveaux bâtiments sont de mieux en mieux construits, et que les appareils sont de plus en plus performants. Les entreprises grandes consommatrices font des efforts importants pour demeurer à la fine pointe de la technologie et pour améliorer leur compétitivité.

Cependant, il reste beaucoup à faire. Malgré un contexte où le prix de l'énergie est relativement bas par rapport à la plupart des régions dans le monde, l'analyse du potentiel d'économie d'énergie démontre que de nombreuses mesures d'économie s'avèrent rentables. Et pourtant, pour toutes sortes de raisons, d'un point de vue individuel, d'entreprise ou institutionnel, plusieurs de ces mesures ne sont pas appliquées.

Problématique

Les économies d'énergie se mesurent de façon plus ou moins précise. En effet, le principal outil de référence, la facture d'énergie, peut fluctuer d'une année à l'autre pour toutes sortes de raisons autres que l'efficacité énergétique : la température extérieure, la modification des habitudes de consommation énergétique ou du style de vie, le prix unitaire de l'énergie, la croissance de la demande liée à l'agrandissement du bâtiment ou l'acquisition de biens, etc.

De plus, l'efficacité énergétique est exigeante en termes de choix des solutions. Les mesures d'économie d'énergie, principalement celles touchant le bâtiment, requièrent souvent des connaissances techniques pour pouvoir tenir compte des impacts sur le confort, la qualité de l'air et le comportement des occupants. De même, celui qui peut appliquer les mesures n'est pas nécessairement celui qui en tirera bénéfice. Certains demeurent prudents face aux gains futurs ou ont d'autres priorités. Et pourtant, le fait de ne pas appliquer ces mesures peut avoir des conséquences économiques et environnementales importantes.

Afin d'assurer leur compétitivité tant au Québec que sur les marchés étrangers, les entreprises doivent s'adapter aux nouvelles technologies éconergétiques. Dans l'éventualité où les entreprises ne privilégient pas cette avenue, elles diminuent leurs opportunités commerciales et, par le fait même, nuisent à leur développement.

La mise en oeuvre de mesures d'efficacité énergétique requiert de la main-d'œuvre dans différents secteurs d'activités répartis sur tout le territoire. Elle permet également de positionner les entreprises québécoises sur un marché international en rapide expansion. L'efficacité énergétique contribue notamment à améliorer la balance des échanges commerciaux, lorsqu'elle a pour effet de diminuer les besoins en énergie importée ou d'augmenter notre capacité d'exportation.

*Contexte
économique*

La réduction de la consommation d'énergie devrait avoir peu d'impact financier négatif sur les producteurs d'énergie. En effet, les marchés pour le gaz naturel et les produits pétroliers étant continentaux, les économies d'énergie qui découlent des programmes proposés n'ont pas d'impact significatif sur les réserves. Pour ce qui est de l'électricité, à court terme, l'énergie économisée peut être vendue sur les marchés externes. À moyen terme, cette réduction de la demande permet une utilisation plus rationnelle de la réserve patrimoniale d'électricité, établie à 165 TWh.

L'utilisation d'énergie fossile constitue une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES). L'efficacité énergétique peut donc constituer un atout majeur dans une stratégie de réduction des GES. Même dans le cas de l'électricité, essentiellement de source hydraulique au Québec, les économies d'énergie permettent une réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la mesure où, à court terme, elles se traduisent par un déplacement d'une production thermique équivalente, à l'étranger ou éventuellement au Québec.

*Contexte
environnemental*

En plus du contexte général dans lequel se situe l'efficacité énergétique, il est important de mettre en perspective les enjeux spécifiques à certains secteurs. Ainsi, une analyse du potentiel d'économie d'énergie dans le secteur résidentiel permet d'identifier une série de mesures que les consommateurs peuvent appliquer de façon rentable. Dans l'ensemble des mesures envisagées, ce sont les mesures liées à l'enveloppe des bâtiments qui constituent le domaine le plus intéressant, soit par l'isolation du toit, des murs et des sous-sols.

*Enjeux dans le
secteur résidentiel*

Une analyse des mesures retenues fait également ressortir le fait que le potentiel d'économie d'énergie varie énormément d'un bâtiment à l'autre, particulièrement en fonction de l'année de construction. En effet, malgré le fait que les maisons récentes soient plus grandes que celles construites avant 1981, les différents rapports produits lors des inspections énergétiques de l'Agence démontrent qu'elles consomment en moyenne 13 % moins d'énergie.

Par ailleurs, au Québec, les résultats du programme ÉnerGuide pour les maisons affichent également, en moyenne, une réduction de 13 % de la consommation d'énergie.

Plusieurs mesures d'efficacité énergétique peuvent avoir un impact positif significatif sur le confort et la santé des occupants. En effet, certains travaux énergétiques d'étanchéité et d'isolation (particulièrement dans les sous-sols humides) réduisent ou éliminent les risques de détérioration des matériaux et de formation de moisissures qui ont des effets néfastes sur la santé des occupants. Les inspections et les travaux énergétiques deviennent donc des opportunités pour corriger des problèmes affectant la santé des occupants, alors que les économies d'énergie contribuent au financement du coût des travaux.

Dans le cas des entreprises commerciales et industrielles, les gestionnaires sont davantage préoccupés par les facteurs clés qui assureront la croissance de l'entreprise (développement des produits, commercialisation, masse salariale, etc.). Dans le secteur institutionnel, les gestionnaires concentrent sur leur mission première (éducation, santé, services aux citoyens) et ce, même si les dépenses en énergie sont compressibles. De plus, dans les deux cas, les gestionnaires disposent de moins en moins des ressources techniques, humaines ou financières requises. Par ailleurs, le gouvernement s'est fixé une cible de réduction de GES de 20 % pour ses propres bâtiments, et l'efficacité énergétique constitue l'une des principales avenues de solution.

Enjeux dans les secteurs commercial, industriel et institutionnel

Dans les secteurs commercial, institutionnel et industriel, l'évaluation du potentiel d'économie d'énergie est plus complexe, en raison notamment de la plus grande variabilité dans les utilisations de l'énergie et dans les volumes consommés. Certains projets de démonstration ont déjà permis d'identifier des potentiels importants.

En vue de promouvoir et de diffuser efficacement l'information à une vaste clientèle, l'Agence de l'efficacité énergétique bénéficie de l'effet multiplicateur d'un réseau de partenaires. Les organismes privés, publics et communautaires sont à la base de nombreux programmes et activités de l'Agence.

Le partenariat

Le réseautage est une des forces de l'Agence lors de ses activités de promotion et lors du déploiement de programmes. À cet égard, la Chambre de commerce du Québec et les *Forums efficacité énergétique*, et l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie sont des partenaires corporatifs de premier ordre pour sensibiliser les clientèles à une meilleure gestion de l'énergie. La collaboration avec Ressources naturelles Canada, et plus spécifiquement avec l'Office de l'efficacité énergétique et le Laboratoire de recherche en diversification énergétique, CANMET contribue également en ce sens.

À ces partenaires, s'ajoutent certains distributeurs d'énergie de même que des associations sectorielles et des organismes communautaires qui se préoccupent d'efficacité énergétique.

En appui aux actions de ses partenaires, l'Agence mettra en œuvre une stratégie de communication plus dynamique. Elle s'assurera d'un meilleur positionnement auprès des diverses clientèles afin d'être perçue comme une référence de premier niveau dans son domaine d'expertise. De même, elle véhiculera, tant auprès du citoyen, de l'administrateur public que du dirigeant d'entreprise, les bénéfices de l'efficacité énergétique. À cet égard, elle mettra en évidence les bénéfices que peut représenter l'efficacité énergétique sur les plans économique, social et environnemental, et par le fait même, sur l'amélioration de la qualité de vie des Québécois.

Des communications axées sur les bénéfices de l'efficacité énergétique

4

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Orientation 1

Contribuer au développement économique en incitant la clientèle à mieux utiliser l'énergie

Objectif 1.1

Améliorer la performance énergétique des habitations, des bureaux, des procédés et des équipements y compris les flottes de véhicules

PLAN D'ACTION POUR L'HABITATION

L'Agence offre au consommateur des outils afin de s'assurer ou d'améliorer la performance de son habitation. Sachant que plus de 60 % de la facture d'énergie est reliée au chauffage, le fait d'assumer une facture d'énergie trop élevée réduit le revenu disponible des ménages. Les sommes ainsi économisées pourraient servir à d'autres fins.

Un des premiers outils développés par l'Agence vise le marché de l'habitation neuve. L'Agence y est active depuis 1999 avec son concept de maison neuve Novoclimat^{mc}. Elle poursuivra cette année ses efforts de promotion auprès des acheteurs potentiels, mais également auprès des membres de l'industrie de la construction. En vue de faire de Novoclimat^{mc} un standard dans l'industrie, l'Agence préconise la formation, entre autres, des entrepreneurs généraux et des spécialistes en ventilation. L'Agence entend accroître la participation promotionnelle et financière d'organismes et d'associations pour la promotion du concept Novoclimat^{mc} auprès de l'industrie et des consommateurs.

Toujours dans un souci de contribuer au développement d'une industrie de la construction soucieuse de l'efficacité énergétique, l'Agence accentuera ses efforts de sensibilisation auprès des principaux acteurs du milieu de l'habitation. On pense notamment aux fabricants de maisons usinées, aux fournisseurs de produits et de matériaux, de même qu'aux professeurs en technique de bâtiment et en architecture. De plus, elle envisage l'établissement de normes de performance pour la construction de multilogements et d'habitations nordiques, notamment au Nunavik, et ce, en collaboration avec la Société d'habitation du Québec.

Dans le but d'améliorer la performance des habitations existantes, l'Agence continuera d'offrir le service d'inspection énergétique aux consommateurs. Elle complétera ses travaux de développement pour rendre ce service disponible aux propriétaires de duplex, de triplex et d'habitations de huit logements et moins. Afin d'accroître le nombre de propriétaires qui tiendront compte de l'efficacité énergétique, elle tentera de cibler davantage les gens engagés dans des projets de rénovation.

L'Agence établira également des ententes de collaboration avec des fournisseurs d'énergie et des organismes gouvernementaux en vue de faire la promotion du service. De même, elle développera un plan de marketing régionalisé afin d'augmenter la promotion du service et le nombre d'inspections à l'extérieur des grands centres urbains.

Plus globalement, l'Agence évaluera la pertinence et la portée de la *Loi sur l'économie d'énergie dans le bâtiment*. Des recommandations à l'égard de cette loi pourront viser autant le bâtiment résidentiel que commercial et institutionnel. Cette approche, qui est beaucoup plus prescriptive que les programmes actuellement offerts, permettrait cependant d'accroître la performance énergétique des bâtiments.

PLAN D'ACTION POUR LES BÂTIMENTS INSTITUTIONNELS

L'objectif de l'Agence est d'amener les gestionnaires d'établissements des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation à réduire leur facture énergétique pour leur permettre de réinvestir ces sommes dans leur mission première : les soins de santé et l'enseignement. Ainsi, l'amélioration du parc immobilier institutionnel se concrétisera par l'intermédiaire du programme qui appuie les gestionnaires d'établissements dans la réalisation d'études de faisabilité. L'Agence veut ainsi donner aux administrateurs publics les outils nécessaires afin de faciliter la prise de décision en matière de planification de projets d'immobilisations. Des efforts seront entrepris auprès des gestionnaires d'établissements, ayant en main des études, afin de les inciter à mettre en place les mesures d'économies d'énergie qui y sont recommandées. L'Agence pourra assister les gestionnaires dans leurs démarches de demandes de financement auprès d'organismes disposant de fonds pour l'implantation de ces mesures.

L'Agence travaillera de concert avec les deux principaux ministères concernés, soit celui de la Santé et des Services sociaux et celui de l'Éducation. L'Agence prévoit ainsi pouvoir établir un cadre d'intervention et élaborer des plans d'action conjoints avec les réseaux. Les *Forums efficacité énergétique* seront également mis à contribution dans l'identification de projets potentiels dans leur région respective.

Sachant que plus de trente complexes immobiliers du secteur institutionnel ont une consommation en énergie dont le coût est supérieur à 1 M\$ par année, l'Agence entreprendra, au cours des trois prochaines années, des démarches personnalisées auprès des équipes responsables des ressources matérielles dans ces institutions. Elle prévoit également tenir des rencontres de groupes avec les responsables des dossiers énergie dans les bâtiments dont le coût de consommation se situe entre 100 000 \$ et 1 M\$.

Par ailleurs, l'Agence entend offrir un service équivalent aux municipalités intéressées par une démarche d'efficacité énergétique. Cette offre de service se fera en partenariat avec des organismes qui sont en contact avec des représentants du secteur municipal. En plus d'établir une étude de caractérisation des bâtiments municipaux, elle appuiera financièrement la réalisation d'études de faisabilité. Dans certains cas, elle appuiera l'implantation de mesures éconergétiques.

PLAN D'ACTION POUR LES PROCÉDÉS, LES ÉQUIPEMENTS ET LES FLOTTES DE VÉHICULES

De nombreux projets de démonstration réalisés à l'Agence se sont terminés par des résultats concluants. Un transfert de ces résultats vers l'industrie devra se concrétiser au cours des prochains mois. L'Agence, avec la collaboration des *Forums efficacité énergétique*, organisera des séances d'information afin de sensibiliser les dirigeants d'entreprises et d'industries aux bénéfices tangibles de mesures d'efficacité énergétique et les inciter à investir dans celles-ci. Un démarchage particulier sera également entrepris par les *Forums efficacité énergétique*, notamment auprès des secteurs suivants : pâtes et papier, mines, agroalimentaire, transport. Ce ciblage sera fait en fonction des forces économiques de chacune des régions du Québec.

En ce qui concerne les équipements, l'Agence opte pour une approche plus prescriptive. Le règlement sur l'efficacité énergétique des équipements fonctionnant à l'électricité et aux hydrocarbures vise l'amélioration de certains équipements. Elle continuera à suivre les développements dans ce secteur, notamment en participant aux travaux du gouvernement fédéral. Des inspections dans certains commerces permettront également de s'assurer de l'application du règlement.

PLAN D'ACTION

Le plan d'action visant à modifier les habitudes de consommation énergétique repose principalement sur l'information et la sensibilisation. À ce titre, l'Agence met à la disposition de sa clientèle du matériel et des outils d'information fiables et documentés. Elle participe également à diverses activités promotionnelles en vue de rejoindre directement les consommateurs, notamment des salons, des congrès et des journées thématiques.

C'est par le partenariat que l'Agence espère atteindre son objectif. En consolidant les collaborations existantes et en développant d'autres alliances stratégiques, elle pourra ainsi réussir à rejoindre un plus grand bassin de consommateurs. Un effort sera entrepris pour adapter davantage le message en fonction des caractéristiques et des besoins des clientèles desservies. Plus spécifiquement, en matière de transport, l'Agence profitera des travaux réalisés avec le Forum des politiques publiques (Public Policy Forum) pour revoir sa stratégie auprès des automobilistes.

Le soutien offert par la Chambre de commerce du Québec et les *Forums efficacité énergétique* dans cette démarche de sensibilisation et d'information est primordial. La Semaine de l'efficacité énergétique, les ateliers d'information et les conférences thématiques organisées par les forums, auxquels collaborent fréquemment les distributeurs d'énergie, en sont des exemples.

Les prix en efficacité énergétique stimulent également les entreprises à concrétiser des mesures éconergétiques. Dans cet esprit, l'Agence reconduira son appui au concours Les Mercuriades, organisé par la Chambre de commerce du Québec, et au Gala Énergia de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie.

Par ailleurs, les ménages à budget modeste bénéficient d'un programme de l'Agence. Il importe d'offrir à cette clientèle des moyens peu coûteux pour réduire leur facture d'énergie. C'est dans cette optique que l'Agence avait mis en place son intervention auprès de la clientèle à budget modeste. Avec l'appui d'organismes communautaires de différentes régions du Québec, l'Agence poursuivra ses interventions en offrant des conseils personnalisés et en réalisant des travaux mineurs d'isolation à leur logement. Il sera important que les connaissances et l'expertise acquises tout au long de cette intervention restent au sein des organismes chargés de livrer le programme.

L'Agence accorde également une grande importance à l'éducation des jeunes face à une utilisation rationnelle de l'énergie. Cette sensibilisation des jeunes a un impact à moyen et long terme. En effet, ceux-ci ont une influence significative auprès des utilisateurs d'énergie, soit leurs parents et les adultes qui les côtoient. Le partenariat mis en place avec la Centrale des syndicats du Québec permet de rejoindre efficacement cette clientèle. L'Agence souhaite entraîner de nouveaux établissements d'enseignement dans le développement et l'utilisation d'outils reliés à l'éducation de l'utilisation rationnelle de l'énergie. Des discussions seront entreprises avec le ministère de l'Éducation à cet effet.

Cette année encore, l'Agence profitera de son partenariat avec la Cité de l'énergie afin de sensibiliser le public à l'efficacité énergétique et aux changements climatiques. Lors de cette exposition, la population et les jeunes pourront visiter des kiosques portant sur des thématiques variées dont « La chaîne énergétique », « Construire efficacement » et « La domotique ».

En plus de sa présence à des activités promotionnelles, l'Agence compte accroître l'ensemble de ses publications à caractère technique et informatif. Elle assurera une présence plus soutenue dans les différents médias. Son site Internet sera actualisé afin de le rendre plus interactif. L'Agence veut faire connaître davantage ses actions auprès de toutes ses clientèles et leur offrir des solutions adaptées à leurs besoins pour une meilleure utilisation de l'énergie consommée. Sa stratégie de communication lui permettra de concrétiser ses intentions.

Orientation 2

Favoriser le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique et appuyer son rayonnement

Objectif 2.1

Soutenir la recherche, le développement et la démonstration de produits, technologies, de procédés et d'équipements performants sur le plan énergétique

PLAN D'ACTION POUR LA RECHERCHE, LE DÉVELOPPEMENT ET LA DÉMONSTRATION

Les activités de recherche, de développement et de démonstration constituent, à moyen terme, une source importante de gains en efficacité énergétique. Elles constituent souvent l'élément déclencheur pour inciter les consommateurs, les dirigeants d'entreprises et les administrateurs publics à investir dans l'amélioration de la performance énergétique de leurs actifs.

Grâce à son programme de promotion de l'efficacité énergétique, l'Agence supporte, chaque année, différents projets de nature technique. Ainsi, elle poursuivra les projets en cours dans les différents secteurs d'activités. Elle accordera une priorité aux projets qui visent à démontrer la rentabilité de produits, de technologies, de procédés et d'équipements qui bénéficieront au secteur industriel, dont l'industrie chimique, et au secteur municipal, en particulier dans le domaine du traitement de l'eau.

Ses relations d'affaires avec le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies lui permettront de poursuivre certaines de ses activités de recherche et de prospective.

L'Agence continuera également à s'associer à des événements dans le but d'initier les jeunes à l'efficacité énergétique. Ses bourses remises lors des Expo-sciences, de même que lors du Gala Énergia, visent principalement à susciter la curiosité des jeunes à l'efficacité énergétique. Leurs travaux de recherche et le développement de nouveaux concepts peuvent être bénéfiques pour les utilisateurs d'énergie.

Objectif 2.2

Diffuser et renforcer l'expertise québécoise en efficacité énergétique sur les marchés étrangers

PLAN D'ACTION INTERNATIONAL

Le développement de l'action internationale de l'Agence comporte deux types de coopération. La coopération institutionnelle avec des partenaires étrangers vise la promotion du Québec et les échanges de savoir-faire. Cette coopération est souvent liée à des engagements gouvernementaux. La coopération économique permet à l'Agence de faire la promotion d'entreprises et de technologies québécoises sur les marchés étrangers. Des missions commerciales de même que l'accueil d'entreprises étrangères seront les moyens privilégiés afin de générer des retombées positives pour les entreprises du Québec.

Au cours des prochaines années, une attention particulière sera accordée aux échanges commerciaux avec les Amériques, en priorisant les opportunités sur le marché des États-Unis.

L'Agence poursuivra le développement de projets avec des financements internationaux par des partenaires étrangers auxquels elle associera des entreprises québécoises. La mise en œuvre du projet de stratégie d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (SAGES) en Tunisie en est un exemple. Dans le cadre des partenariats internationaux en cours, notamment en Tunisie et dans d'autres pays francophones en développement, des projets potentiels seront identifiés.

L'Agence sensibilisera les entreprises québécoises, ayant déjà développé des projets de nature énergétique sur les marchés étrangers, à accroître leur offre de services par des projets ayant une portée en efficacité énergétique. Elle appuiera au besoin, sur une base de rentabilité, les entreprises qui développent des projets ou qui répondent à des soumissions d'appels d'offres internationaux.

Plus spécifiquement dans le domaine de l'industrie de la construction, l'Agence travaillera avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) afin de faire valoir l'expertise du Québec en matière de conception et de construction de maisons efficaces. À cet effet, une étiquette québécoise de performance énergétique pour l'exportation de maisons usinées pourrait voir le jour.

Orientation 3

Consolider le partenariat avec les milieux régionaux et locaux en vue de promouvoir l'efficacité énergétique

Objectif 3.1

Soutenir des initiatives régionales et locales en faveur de l'efficacité énergétique

PLAN D'ACTION

Bien que l'Agence s'associe à plusieurs initiatives nationales, elle respecte les particularités régionales en matière de consommation énergétique. À cet égard, grâce à son programme de promotion de l'efficacité énergétique, elle soutient des projets et contribue à des activités initiées par des organismes régionaux qui rejoignent différentes clientèles. Par ces collaborations, l'Agence souhaite transférer ses connaissances et l'expertise québécoise en efficacité énergétique auprès d'un plus vaste auditoire.

Les *Forums efficacité énergétique* sont, pour l'Agence, un des principaux relayeurs d'information. À la demande de l'Agence, ils organisent des ateliers thématiques. Ils identifient également des projets novateurs en matière d'efficacité énergétique. Finalement ils mettent à la disposition de l'Agence, ou de tout autre intervenant dans le domaine de l'efficacité énergétique, des tribunes permettant de rejoindre des clientèles spécifiques.

L'Agence s'associe également à des représentants du milieu. Afin de rejoindre la clientèle scolaire, mais aussi le public, les institutions et les entreprises, l'Agence poursuivra son partenariat avec le réseau des centres de formation en entreprise et récupération (CFER) dans le développement de caravanes de l'efficacité énergétique. Ces caravanes, animées par des jeunes en réinsertion scolaire, visent à sensibiliser la clientèle à une saine gestion de l'énergie et aux conséquences environnementales des choix énergétiques.

L'Agence souhaite collaborer encore cette année avec certains distributeurs d'énergie, des associations et des organismes communautaires, à la mise en œuvre de projets conjoints. Elle privilégiera les projets originaux, qui soulèvent de nouvelles problématiques et dont les actions et les solutions proposées n'ont jamais été testées.

Objectif 3.2

Accentuer les efforts de sensibilisation auprès de la clientèle municipale

PLAN D'ACTION

Tout comme dans son plan de développement précédent, la clientèle municipale est l'une des cibles prioritaires de l'Agence pour l'année en cours. Les démarches déjà entreprises, notamment la diffusion de la trousse de sensibilisation et le programme d'intervention dans les arénas réalisé en collaboration avec l'Association des arénas du Québec, se poursuivront. Une mise à jour de la trousse est d'ailleurs envisagée pour insérer les résultats des projets de démonstration.

De plus, l'analyse des données provenant du sondage réalisé auprès de municipalités, à la fin de l'été 2001, sera complétée. La diffusion de ces résultats contribuera à sensibiliser les dirigeants municipaux à l'importance de la facture énergétique dans leurs coûts de fonctionnement et aux réductions potentielles.

L'Agence travaillera étroitement avec les municipalités qui démontrent un intérêt tangible à investir dans la mise en place de mesures éconergétiques. Comme ce fut le cas pour les réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation, l'Agence pourra contribuer à la réalisation d'études de faisabilité visant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Elle pourra aussi accompagner les municipalités dans leur démarche de recherche de financement pour la concrétisation des mesures recommandées.

En complément à ces actions, l'Agence offrira des sessions de formation et d'information pour différents intervenants dans la municipalité. De concert avec les associations professionnelles concernées, les *Forums efficacité énergétique* et l'AQME, l'Agence compte rejoindre les élus municipaux, les directeurs généraux, les secrétaires-trésoriers, les directeurs des finances et les ingénieurs municipaux.

L'Agence souhaite également impliquer les distributeurs d'énergie dans le cadre de son plan d'action municipal.

Orientation 4

Concevoir et offrir des produits et des services de qualité et consolider le savoir-faire de l'Agence

Objectif 4.1

Poursuivre l'acquisition de connaissance relative à l'efficacité énergétique et faciliter son utilisation

PLAN D'ACTION

Il est important pour la direction de l'Agence et son personnel de se doter d'outils lui permettant d'être à l'affût des nouveautés et à la fine pointe des technologies. La formation continue des ressources de l'Agence, de même que la structuration d'activités de veille dynamique lui permettent d'accomplir efficacement ses activités auprès de sa clientèle.

L'Agence poursuivra les études sectorielles relatives au potentiel d'économie d'énergie. Dans les secteurs résidentiel, commercial et institutionnel, elle exploitera les résultats des études pour en dégager les créneaux d'intervention les plus prometteurs. Dans le secteur industriel à consommation importante, l'Agence entreprendra une série d'études de potentiel et ce, pour toutes les formes d'énergie. Elle se rapprochera de certaines grandes associations industrielles, dont celles de l'industrie chimique et des pâtes et papier, pour entamer une réflexion en ce sens.

Plus spécifiquement, l'Agence continuera de produire le bilan institutionnel, lequel servira, cette année, à la production d'un bulletin énergétique détaillé par catégorie d'établissements.

Dans le cadre du développement des indicateurs, l'Agence œuvrera, d'une part, à l'adaptation pour le Québec des indicateurs de la consommation d'énergie, de l'efficacité énergétique et des émissions de GES produits par Ressources naturelles Canada et, d'autre part, à l'élaboration d'indicateurs d'économies d'énergie reliés de façon directe ou indirecte aux interventions de l'Agence.

Objectif 4.2

Maintenir et renforcer les façons de faire et l'expertise

L'Agence procédera, sur une base continue, à l'évaluation du système qualité mis en place dans le cadre de sa certification ISO 9001. À cet égard, l'Agence entend adopter une procédure de gestion des plaintes et une politique d'évaluation des programmes. Elle s'assurera également de la mise en œuvre de sa politique de formation du personnel.

5

PLAN D'ACTION

Orientation 1		Promouvoir le développement économique en incitant la clientèle à mieux utiliser l'énergie					
Objectif 1.1		Améliorer la performance énergétique des habitations, des bâtiments, des procédés et des équipements y compris les flottes de véhicules					
Actions	Secteurs visés						Cibles
	Grand public	Commercial	Institutionnel	Municipal	Industriel	Transport	
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le concept Novoclimat^{mc} 	✓						<ul style="list-style-type: none"> Mise en chantier de 350 nouvelles maisons par année. <p>Formation de 200 nouveaux intervenants, pour la période de janvier à décembre 2002</p> <p>Engagement de 20 entreprises à faire de Novoclimat^{mc} leur standard de construction de maisons</p> <p>Diffuser le matériel pédagogique à 75 % des établissements d'enseignement qui offrent des cours dans le domaine du bâtiment et de l'architecture</p> <p>Élaboration de nouvelles normes de performance énergétique pour les habitations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - destinées au climat nordique (échéance septembre 2002) - de type multilogements (échéance : décembre 2002) <p>Économie récurrente d'énergie de 5,8 GWh équivalents (pour les maisons construites durant les trois années du Plan).</p>
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'inspection énergétique auprès des propriétaires d'habitations existantes 	✓						<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'inspection énergétique dans 2 500 habitations par année <p>Réalisation de travaux de rénovation éconergétique dans 60 % des habitations inspectées</p> <p>Mise en application d'un plan de marketing sectoriel (échéance mai 2002)</p> <p>Recrutement et formation de 10 agents de livraison locaux supplémentaires</p> <p>Économie récurrente d'énergie de 13 % soit 16,9 GWh équivalents (pour les maisons inspectées durant les trois années du Plan).</p> <p>Mise en œuvre d'un protocole pour les logements multiples (échéances :</p> <ul style="list-style-type: none"> 15 avril pour les 2 et 3 logements 15 juillet pour les 4 à 8 logements)

Objectif 1.1

Actions	Secteurs visés						Cibles								
	Grand public	Commercial	Institutionnel	Municipal	Industriel	Transport									
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les programmes d'intervention dans le secteur institutionnel (réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux) 			✓				<ul style="list-style-type: none"> Établissement d'un cadre d'intervention et de plans conjoints avec : <ul style="list-style-type: none"> - le réseau de l'Éducation (mise en œuvre au 1^{er} septembre 2002) - le réseau de la Santé et des Services sociaux (élaboration au 1^{er} septembre 2002) 								
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique par : <ul style="list-style-type: none"> - le suivi des études de faisabilité réalisées dans le cadre du programme d'intervention auprès des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation - des démarches personnalisées auprès des grands consommateurs d'énergie du secteur institutionnel - des rencontres de groupes auprès des autres gestionnaires de bâtiments institutionnels 			✓				<ul style="list-style-type: none"> En terme énergétique <table border="1"> <tr> <td>2001-2002</td> <td>43,6 GWh éq./an</td> </tr> <tr> <td>2002-2003</td> <td>87,5 GWh éq./an</td> </tr> <tr> <td>2003-2004</td> <td>131,1 GWh éq./an</td> </tr> <tr> <td>2004-2005</td> <td>131,1 GWh éq./an</td> </tr> </table> En terme de projets D'ici 2005 : <ul style="list-style-type: none"> - 5 nouveaux projets d'implantation de mesures d'efficacité énergétique dans les complexes immobiliers institutionnels dont la facture annuelle d'énergie est de 1 M\$ et plus - 20 nouveaux projets d'implantation de mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments institutionnels dont la facture annuelle d'énergie se situe entre 100 K\$ et 1 M\$ 	2001-2002	43,6 GWh éq./an	2002-2003	87,5 GWh éq./an	2003-2004	131,1 GWh éq./an	2004-2005	131,1 GWh éq./an
2001-2002	43,6 GWh éq./an														
2002-2003	87,5 GWh éq./an														
2003-2004	131,1 GWh éq./an														
2004-2005	131,1 GWh éq./an														
<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les résultats des projets de démonstration complétés et concluants, et accroître le nombre d'entreprises qui adoptent les mesures dans les secteurs identifiés 		✓	✓		✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Production de 10 fiches techniques Avec la collaboration des <i>Forums efficacité énergétique</i>, identification de 20 entreprises qui implanteront les mesures identifiées dans les fiches techniques 								
<ul style="list-style-type: none"> Campagne d'inspection des établissements commerciaux en regard de la conformité avec le règlement d'appareils fonctionnant à l'électricité et aux hydrocarbures 		✓					<ul style="list-style-type: none"> Inspection de 30 commerces Moins de 5 % des commerces inspectés qui contreviennent à la réglementation 								

Objectif 1.1

Actions	SÉCTEURS VISÉS						Cibles
	Grand public	Commercial	Institutionnel	Municipal	Industriel	Transport	
<ul style="list-style-type: none"> Travaux sur la loi sur l'économie d'énergie dans les bâtiments 	✓	✓	✓				<ul style="list-style-type: none"> Avoir réalisé le plan d'action convenu avec la Régie du bâtiment, selon les échéances établies

Objectif 1.2

Inciter à la modification des habitudes de consommation énergétique

<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'intervention auprès des ménages à budget modeste 	✓						<ul style="list-style-type: none"> Cible 2002-2003 : 4 000 visites pour un total de 15 000 visites <p>Économies d'énergie</p> <table border="1"> <tr> <td>2002-2003</td> <td>2003-2004</td> <td>2004-2005</td> </tr> <tr> <td>3,3 GWh éq.</td> <td>2,6 GWh éq.</td> <td>2,1 GWh éq.</td> </tr> </table> <p>Établir un mécanisme de pérennité du savoir-faire auprès des organismes (échéance : 31 mars 2003)</p>	2002-2003	2003-2004	2004-2005	3,3 GWh éq.	2,6 GWh éq.	2,1 GWh éq.
2002-2003	2003-2004	2004-2005											
3,3 GWh éq.	2,6 GWh éq.	2,1 GWh éq.											
<ul style="list-style-type: none"> Convenir d'actions concertées avec des regroupements sectoriels (réseaux, associations, etc.) en vue d'obtenir des effets multiplicateurs 	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Cité de l'Énergie : 120 000 visiteurs <p>Mercuriades : 9 prix régionaux en efficacité énergétique et 1 prix national, en collaboration avec les <i>Forums efficacité énergétique</i></p> <p>Semaine de l'efficacité énergétique (du 4 au 8 novembre 2002), en collaboration avec les <i>Forums efficacité énergétique</i></p> <p>Congrès de l'AQME</p> <p>Entente avec la CSQ et 10 projets de commandites avec des organismes en EURE</p>						
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre, avec le réseau scolaire et la Centrale des syndicats du Québec, le développement et la mise en œuvre d'activités et d'outils pédagogiques 	✓						<ul style="list-style-type: none"> 75 nouveaux établissements d'enseignements primaires et secondaires utilisant des outils pédagogiques EURE, soit un total de 650 relayeurs auprès des réseaux de la CSQ. 						
<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des automobilistes 						✓	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un plan d'action s'inspirant des résultats du Forum des politiques publiques (échéance : novembre 2002) 						

Orientation 2

Favoriser le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique et appuyer son rayonnement

Objectif 2.1

Soutenir la recherche, le développement et la démonstration de produits, de technologies de procédés et d'équipements performants sur le plan énergétique

Actions	Secteurs visés						Cibles
	Grand public	Commercial	Institutionnel	Municipal	Industriel	Transport	
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et finaliser, le cas échéant, les projets de recherche, de développement et de démonstration - Appareil de stockage du froid pour le transport d'aliments congelés - Système de ventilation à énergie solaire et à récupération d'énergie - Éco-efficacité en milieu urbain - Campagne de vérification des centrales thermiques des papeteries du Québec - Campagne de vérification visant les séchoirs à bois des moulins à scies - Audit sur les systèmes d'air comprimé en industrie - Système de toile de recouvrement de piscine intérieure - Électrode permettant l'électrolyse et la production de chlorate de sodium - Démonstration et essai d'une micro-turbine au gaz naturel - Conception et mise au point d'un chauffe-eau instantané électronique - Formation des chauffeurs de camions et d'exploitants d'entreprise de camionnage - Pompe à chaleur et système de stockage d'énergie (CabConfort) - Formation de camionneurs forestiers - Protocole de thermographie - Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation d'un système de chauffage-climatisation géothermique - Nouvelle technologie en réfrigération pour les marchés d'alimentation 		✓					<ul style="list-style-type: none"> • Économie de 5 260 litres de carburants par camion par année • Récupération de 50 % de l'énergie • 400 commerces visités • Poursuivre la réalisation des 15 audits de centrale • 15 moulins visités • 10 audits énergétiques • Économie de 4,5 GWh • Électrode de 10 % plus efficace sur le plan énergétique • Économie d'au moins 25 % • Économie de 0,9 GWh éq. par année • 50 camions interurbains pour des économies de 16,6 GWh éq. • 100 systèmes pour des économies de 3,3 GWh éq. • 30 camionneurs pour des économies de 8,3 GWh éq. • Protocole établi en septembre 2002 • Dépôt de l'étude en mars 2003. • Réduction de 40 % des coûts de réfrigération

Objectif 2.1

Actions	Secteurs visés						Cibles
	Grand public	Commercial	Institutionnel	Municipal	Industriel	Transport	
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser davantage le soutien professionnel et financier à des initiatives pouvant bénéficier aux secteurs commercial et industriel 		✓			✓		<ul style="list-style-type: none"> Étude de caractérisation du secteur de l'industrie chimique (échéance : décembre 2002) Réalisation de 10 études de faisabilité pour des économies de 20,8 GWh éq. Deux projets de démonstration
<ul style="list-style-type: none"> Estimer et concrétiser, le cas échéant, les économies potentielles dans le secteur de l'eau (pompage, filtration, épuration, etc.) 				✓			<ul style="list-style-type: none"> Étude sur les économies potentielles (échéance : octobre 2002)
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre ses activités de recherche et développement et consolider ses partenariats avec des collaborateurs privés et publics 	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Entente de collaboration avec le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies Expo-science : accroître de 30 à 50 le nombre de projets présentés par des jeunes Gala Énergia : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les maisons d'enseignement qui offrent des programmes en lien avec l'efficacité énergétique - 50 % des maisons d'enseignement, qui offrent ces programmes, présentent des projets

Objectif 2.2

Diffuser et renforcer l'expertise québécoise en efficacité énergétique sur les marchés étrangers

Actions	MARCHÉS CIBLES						Cibles
	Grand public	Commercial	Institutionnel	Municipal	Industriel	Transport	
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le développement de projets avec des financements internationaux par des partenaires étrangers, et y associer les entreprises québécoises Appuyer, sur une base de rentabilité, les entreprises qui développent des projets ou soumissionnent sur des appels d'offres internationaux et les inciter à développer un volet efficacité énergétique dans leur offre de service Accentuer la promotion des entreprises québécoises sur les marchés étrangers au moyen de missions commerciales ou d'accueil d'entreprises étrangères, tout en accordant une priorité aux échanges avec les États-Unis Convenir, avec la SHQ, de normes d'efficacité énergétique pour les maisons exportées et en faire la promotion 		✓			✓		<ul style="list-style-type: none"> Autofinancement des activités de développement Terminer les projets de cogénération et de sensibilisation à Katowice (avril 2002) et mettre en œuvre la stratégie d'atténuation des GES (SAGES) Nouveaux projets : cible 2002-2005 : 3 projets Appels d'offres : cible 2002-2005 : 10 appels d'offres Approfondir les opportunités d'affaires avec le ministère de l'Industrie et du Commerce Concrétiser un projet dans le corridor New York – Québec Production, avant la fin de septembre 2002, d'un bilan économique des retombées au Québec des activités des entreprises appuyées par l'Agence Définition, avant la fin décembre 2002, d'un label de performance énergétique pour les habitations destinées au marché de l'exportation

Orientation 3

Consolider le partenariat avec les milieux régionaux et locaux en vue de promouvoir l'efficacité énergétique

Objectif 3.1

Soutenir des initiatives régionales et locales en faveur de l'efficacité énergétique

Axe d'intervention	Secteurs visés						Cibles
	Grand public	Commercial	Institutionnel	Municipal	Industriel	Transport	
<ul style="list-style-type: none"> Intensifier le partenariat avec des organismes en vue d'une promotion plus ciblée et qui répond aux attentes de la clientèle visée 	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> 8 nouvelles caravanes de l'efficacité énergétique s'ajoutant aux quatre déjà existantes. Réalisation, par les <i>Forums efficacité énergétique</i>, d'au moins deux activités d'information dans chacune des 17 régions du Québec Réalisation d'au moins 20 projets ou initiatives régionales, en partenariat avec des organismes

Objectif 3.2

Accentuer les efforts de sensibilisation auprès de la clientèle municipale

<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les municipalités volontaires dans une démarche en efficacité énergétique Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication sectoriel 				✓			<ul style="list-style-type: none"> En plus de rejoindre 3 MRC, viser 50 % des municipalités de diverses tailles ayant produit un profil éconergétique dans le cadre du projet sur la réduction des gaz à effet de serre 4 articles publiés dans des revues spécialisées 4 présentations lors de congrès et de colloques Finalisation d'un document de promotion (échéance : septembre 2002)
<ul style="list-style-type: none"> Programme d'intervention dans les arénas 				✓			<ul style="list-style-type: none"> 2002-2003 20 arénas 2003-2004 30 arénas Économie d'énergie 2001-2002 2002-2003 2003-2004 6,2 GWh éq. 12,4 GWh éq. 18,6 GWh éq.

Orientation 4

Concevoir et offrir des produits et des services de qualité et consolider le savoir-faire de l'Agence

Objectif 4.1

Poursuivre l'acquisition de connaissance relative à l'efficacité énergétique

Axe d'intervention	Cibles des secteurs						Cibles
	Grand public	Commercial	Institutionnel	Municipal	Industriel	Transport	
<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les activités de communication afin de faire connaître les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de l'efficacité énergétique • Compléter les études sectorielles relatives aux potentiels d'efficacité énergétique • Compléter l'analyse des résultats et des potentiels d'efficacité énergétique découlant des projets de démonstration 	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur positionnement de l'efficacité énergétique auprès des clientèles • Avoir dégagé les créneaux d'intervention les plus prometteurs dans les secteurs résidentiel (échéance : avril 2002), commercial et institutionnel (échéance : octobre 2002) Avoir réalisé une étude dans le secteur des pâtes et papiers (échéance : janvier 2003) • Avoir établi les potentiels et les cibles pour 10 projets de démonstration
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les travaux portant sur les indicateurs d'efficacité énergétique 	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir adapté pour le Québec les indicateurs de la consommation d'énergie, de l'efficacité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre (échéance : mars 2003) • Avoir développé des indicateurs d'économies d'énergie reliés directement ou indirectement aux interventions de l'Agence (échéance : mars 2003)
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan institutionnel 			✓				<ul style="list-style-type: none"> • Cueillette de données en juin 2002 et juin 2003, en vue de la production du bilan en décembre 2003

Objectif 4.2

Maintenir et renforcer les façons de faire et l'expertise du Québec

Axe d'intervention	Secteurs						Cibles
	Grand public	Commercial	Institutionnel	Municipal	Industriel	Transport	
<ul style="list-style-type: none"> Maintien du système ISO et évaluation du système qualité sur une base continue 	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Avoir mené à terme le plan annuel de formation du personnel Avoir traité chacune des requêtes d'action corrective (RAC) dans un délai maximum de 30 jours Mise en place d'une procédure de gestion des plaintes (échéance : mai 2002) et d'une politique d'évaluation des programmes (échéance : septembre 2002)